



Bruxelles, le 22.10.2013
COM(2013) 739 final

COMMUNICATION DE LA COMMISSION
AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET
SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS

Programme de travail de la Commission pour l'année 2014

INTRODUCTION

Après cinq ans de crise financière mondiale, la reprise économique se profile timidement au sein de l'Union européenne. Les signes de reprise sont fragiles et ne sont pas encore ressentis par ceux qui ont le plus souffert de la crise, notamment les jeunes sans travail. Nous devons nous appuyer sur les progrès réalisés à ce jour et poursuivre les réformes dans les États membres soumis aux pressions les plus fortes. Néanmoins, de nombreux éléments laissent penser que l'Europe sort progressivement de la crise, plus forte et plus robuste, grâce aux réformes économiques, financières et budgétaires approfondies et aux mesures bien ciblées prises aux niveaux européen et national pour stimuler la croissance et l'emploi.

Toutefois, l'UE ne doit pas se réjouir trop vite. L'année 2014 doit être celle de la mise en œuvre et des résultats. Elle doit aussi être mise à profit pour achever les travaux sur les nombreuses propositions de relance de la croissance qui sont toujours dans le pipeline législatif et pour accélérer la mise en œuvre sur le terrain. Grâce à l'accent appuyé qui sera mis sur les résultats dans les mois à venir, les citoyens et entreprises de l'UE verront qu'ils peuvent envisager l'avenir avec confiance.

Promouvoir la croissance et l'emploi restera au cœur du programme de travail de la Commission européenne pour 2014. Ces priorités étayeront à la fois l'analyse des réformes nécessaires au niveau national par la Commission – où il convient de s'employer encore et toujours sans relâche à assainir les finances publiques, à réformer la structure de l'économie et à libérer les investissements destinés à stimuler la croissance – et les initiatives proposées au niveau européen pour soutenir la reprise économique et la création d'emplois et faire face aux conséquences sociales de la crise.

Ces cinq dernières années, les institutions de l'Union européenne et les États membres se sont concertés pour relever ensemble les principaux défis auxquels l'Europe est aujourd'hui confrontée. De grandes choses ont été réalisées au cours de cette période: l'euro a été préservé et renforcé, et l'Union européenne a été dotée d'un système de gouvernance économique renforcé; une nouvelle génération de règles en matière de surveillance et de réglementation financières a vu le jour, tandis que les fondements de l'Union bancaire ont été posés; les travaux sur l'approfondissement du marché unique ont été intensifiés; et un accord politique sur le budget de l'UE – fonds destinés à soutenir la croissance et les investissements en Europe – a été trouvé. L'année européenne des citoyens a donné l'occasion de réfléchir à la manière dont l'UE aide les Européens dans leur vie de tous les jours et a associé les citoyens dans un dialogue direct sur l'avenir de l'Union. L'UE n'a eu de cesse de montrer qu'elle était un acteur essentiel dans la résolution des problèmes mondiaux d'aujourd'hui.

Toutefois, les défis qui restent sont énormes. Les taux de chômage, notamment chez les jeunes, restent à des niveaux économiquement et socialement intolérables. Les petites entreprises – la force vive de l'économie européenne – continuent de rencontrer des difficultés pour obtenir les financements dont elles ont besoin pour grandir et créer de l'emploi. Et en dépit des progrès accomplis, l'Europe n'a pas encore pu concrétiser toutes les ambitions qu'elle nourrit pour le marché unique, notamment dans les domaines essentiels que sont l'économie numérique, l'énergie et les services.

Mais les défis que nous devons relever ne sont pas simplement économiques. L'UE doit aussi agir pour protéger les valeurs et promouvoir les droits des citoyens: de la protection des consommateurs aux droits des travailleurs, de l'égalité au respect des minorités, des normes environnementales à la protection des données et de la vie privée. Nous devons faire œuvre de

solidarité et de responsabilité quand il s'agit d'assurer la gestion – indispensable – des frontières européennes et de garantir la protection des personnes dans le besoin. Et l'expérience a confirmé l'utilité du rôle de la Commission dans des situations qui présentent un risque systémique grave pour l'État de droit.

Dans le même temps, nous devons nous attaquer aux défis – et opportunités – structurels, tels que la lutte contre le changement climatique, l'adaptation au vieillissement de la population, la prise de mesures pour que l'Europe dispose du niveau d'éducation et des compétences nécessaires, la mise en place d'une économie plus économe en ressources, la recherche de nouvelles sources de compétitivité et d'innovation à l'ère de la mondialisation et la contribution à la stabilité dans le monde. La Commission s'efforcera de garantir l'exploitation maximale, dans les années à venir, des possibilités uniques offertes par la coopération à l'échelon européen pour relever les défis communs. Par ailleurs, dans la plupart des cas, ces défis sont d'une envergure mondiale, raison pour laquelle l'Union devra s'ériger en acteur international de poids.

Le programme de travail de la Commission (PTC) pour 2014 se concentrera sur la poursuite de ce travail et sur l'obtention de résultats tangibles pour les citoyens européens. Concrètement, cela signifie travailler main dans la main avec le Parlement européen et le Conseil afin d'accélérer l'adoption de propositions clés en attente, de garantir que les nouveaux programmes de financement de l'UE sont mis en place et opérationnels en temps utile, et d'approfondir la coopération avec et entre les États membres en vue de la réalisation de la stratégie Europe 2020 dans le cadre du semestre européen.

2014 verra également le lancement de travaux exploratoires dans un certain nombre de domaines pour préparer les décisions de la prochaine Commission. Il s'agira notamment de poursuivre sur la voie d'une Union économique et monétaire véritable et approfondie, articulée autour de quatre piliers, à savoir économique, budgétaire, bancaire et politique. Les prochaines élections au Parlement européen constitueront l'occasion idéale d'entamer un large débat sur la façon de bâtir une Europe plus unie, plus forte et plus ouverte.

LES PRINCIPAUX DEFIS POUR 2014

Début 2014, la priorité ira à la conclusion, par le Parlement européen et le Conseil, des négociations sur une série de propositions existantes à même de stimuler la croissance et la création d'emplois. La Commission travaillera en étroite collaboration avec les deux institutions pour faire en sorte que ces négociations soient menées à bien avant les élections au Parlement européen. L'annexe I contient une liste de propositions que la Commission juge essentielles, et qui sont à un stade suffisamment avancé pour avoir une véritable chance d'être adoptées dans les mois à venir. Il s'agit notamment de propositions dans des domaines tels que l'Union bancaire, les deux actes pour le marché unique, la mobilité des travailleurs et la stratégie numérique.

Parallèlement, l'Union européenne a déjà adopté un vaste programme législatif qui doit maintenant être mis en œuvre. La Commission s'efforcera de veiller à ce que les bénéficiaires profitent aux citoyens de l'Union le plus rapidement possible. Elle poursuivra sa coopération avec les États membres de manière à ce que les règles de l'UE soient correctement mises en œuvre et appliquées, de même que scrupuleusement respectées. Une priorité toute particulière sera la nouvelle génération de programmes d'investissement soutenus par le cadre financier pluriannuel de l'UE. L'économie européenne bénéficiera d'un véritable coup de fouet si les programmes du CFP pour la période 2014-2020 démarrent sagement et dans les temps. Pour

ce faire, il faut qu'un accord intervienne sur le cadre législatif et que les structures, procédures et programmes nécessaires soient mis en place au niveau national pour la concrétisation de projets sur le terrain dans les meilleurs délais.

La Commission continuera en 2014 à faire avancer les grands processus qui sont ancrés dans le mode de fonctionnement de l'UE d'aujourd'hui. Au nombre de ces processus figurent:

- la promotion des objectifs de la stratégie Europe 2020 dans le cadre du semestre européen de coordination des politiques économiques;
- la consolidation des progrès réalisés en matière de gouvernance économique;
- l'information sur les progrès accomplis dans le domaine de la cohésion économique, sociale et territoriale;
- la progression du train de mesures annuel sur l'élargissement et de la politique européenne de voisinage.

La Commission s'appuiera également sur de nouvelles approches, comme le tableau de bord de la justice, et fera avancer des initiatives telles que la stratégie en faveur des Roms.

Parmi les autres objectifs clés que la Commission devra chercher à atteindre figure une série de négociations internationales importantes, du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement avec les États-Unis aux négociations internationales sur le climat. La Commission se tiendra également prête à jouer pleinement son rôle pour relever les défis en matière de développement et s'atteler à la résolution des crises humanitaires, entre autres.

En plus de poursuivre les travaux en cours, la Commission travaille sur un nombre restreint de nouvelles initiatives à présenter en 2014 (annexe II). Certaines d'entre elles permettront de terminer les travaux prévus dans le programme de travail 2013, qui incluait expressément des initiatives devant être soumises au début de l'année 2014, tandis que d'autres découlent d'engagements internationaux ou résultent de cycles politiques annuels. À l'exception d'obligations juridiques, de mises à jour techniques et d'urgences spécifiques, la Commission ne présentera plus de nouvelle proposition législative.

En plus de ces nouvelles initiatives, la Commission entreprendra toute une série de travaux préparatoires et exploratoires pour contribuer à déblayer le terrain en vue des décisions clés qui devront être prises dans les années à venir. Il sera notamment question d'analyses d'impact et de consultations publiques visant à identifier les principaux aspects et choix et à examiner leurs effets potentiels.

Cette réflexion consiste en grande partie à poser un regard neuf sur la législation déjà en place pour s'assurer qu'elle est bien «adaptée à l'usage prévu». La récente communication de la Commission¹ présentant les résultats de l'exercice au titre du programme pour une réglementation affûtée et performante (REFIT) expose un vaste programme d'analyse et de réforme législative. Il s'agira d'un thème majeur pour 2014 (annexe III), tandis que l'annexe IV énumère les propositions à retirer.

Outre la législation relative au démarrage des programmes relevant du CFP pour la prochaine période et d'autres instruments législatifs en voie d'adoption (y compris les éléments de

¹ Programme pour une réglementation affûtée et performante (REFIT): Résultats et prochaines étapes, COM (2013) 685, 2.10.2013.

l'annexe D), l'annexe V met en lumière un florilège d'actes législatifs majeurs, qui commenceront à produire leurs effets dans le courant de 2014.

PRIORITES ESSENTIELLES POUR 2014

Union économique et monétaire

Alors que la Lettonie s'apprête à devenir le 18^e membre de la zone euro, la Commission continuera d'œuvrer au renforcement de la gouvernance économique et à l'achèvement de l'Union bancaire, conformément au projet détaillé pour une Union économique et monétaire véritable et approfondie. La récente communication de la Commission sur la dimension sociale de l'UEM a souligné l'importance d'une UEM plus cohérente pour la société européenne dans son ensemble. L'ancrage de l'UEM dans le tissu démocratique européen sera le meilleur moyen de gagner la confiance des citoyens; une réflexion plus poussée sur l'approfondissement de l'UEM se poursuivra en 2014.

Dans le cadre du semestre européen, la coordination des politiques économiques sera consolidée en 2014, signant la deuxième année de mise en œuvre du «two-pack», qui contribuera à faire en sorte que les projets de budget nationaux soient conformes aux objectifs budgétaire de la zone euro. Comme les années précédentes, la Commission lancera le semestre avec l'examen annuel de la croissance en novembre prochain. La prochaine génération de programmes au titre de la politique de cohésion sera aussi axée sur le soutien à la mise en œuvre des recommandations spécifiques par pays.

En ce qui concerne le secteur bancaire et la réglementation financière, la mise en œuvre du mécanisme de surveillance unique et de l'accord sur le mécanisme de résolution unique sont des priorités absolues pour 2014. La Commission poursuivra la modernisation de la réglementation et de la surveillance financières en se penchant sur des domaines tels que la réforme structurelle des banques, le système bancaire parallèle et le financement à long terme. Un système financier sain et la mise en œuvre de l'ensemble des engagements pris dans le cadre du G20 restent des conditions préalables indispensables à une reprise durable et à une stabilité financière à long terme.

Face à des marchés du crédit resserrés et fragmentés dans l'ensemble de l'UE, la Commission œuvrera à l'amélioration des capacités du système financier à financer l'économie réelle et au recours accru aux instruments financiers pour optimiser l'effet de levier du budget de l'UE. Les travaux actuellement menés avec la Banque européenne d'investissement afin d'aider les PME à accéder aux moyens de financement seront poursuivis, en tant que pilier de la restauration de la croissance. Dans tous ces domaines, il sera indispensable que les États membres apportent leur soutien inconditionnel.

Une autre priorité est d'intensifier la lutte contre le travail non déclaré, la fraude et l'évasion fiscales. La Commission continuera de soutenir les efforts visant à assurer une plateforme budgétaire saine et efficace des finances publiques, et d'examiner la manière dont la conception et la mise en œuvre de la politique fiscale peut mieux porter l'économie de l'UE.

Une croissance intelligente, durable et inclusive

Les nouveaux programmes relevant du CFP sont conçus de manière à appuyer les priorités de la stratégie «Europe 2020» et incluent un large éventail de mesures visant à stimuler les investissements, à promouvoir l'emploi et l'inclusion sociale, à développer le capital humain et à hiérarchiser les réformes ayant un impact direct sur la croissance et l'emploi. Des travaux sont actuellement en cours pour faire en sorte que les programmes soient pleinement

opérationnels en 2014. Il s'agira notamment de mettre la dernière main aux nouveaux accords de partenariat et aux programmes correspondants des Fonds structurels et d'investissement européens en vue de l'obtention de résultats tangibles et mesurables dans chaque État membre. L'adoption du «paquet investissements dans l'innovation» permettra également le lancement d'un certain nombre de partenariats public-privé dans des secteurs clés. La politique agricole commune réformée sera également mise en œuvre afin de créer davantage d'emplois dans les zones rurales et de jeter de solides fondements pour bâtir l'économie verte.

La création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité et le renforcement de la cohésion sociale ne peuvent se passer de la croissance. La lutte contre le chômage des jeunes est une priorité absolue: les taux de chômage des jeunes, qui atteignent des niveaux inacceptables, ont de lourdes conséquences sociales et pourraient s'accompagner de sérieux effets à long terme pour ce qui est des perspectives d'avenir des personnes concernées, ainsi que du dynamisme de l'économie européenne. La mise en œuvre de la «garantie pour la jeunesse» par les États membres revêt une importance capitale pour amorcer la création d'emplois pour les jeunes et faciliter le passage de l'école au monde du travail. Il est essentiel d'investir dans l'éducation et les compétences et d'accroître la mobilité des travailleurs, y compris au moyen d'une coopération renforcée entre les services publics de l'emploi et par la suppression des obstacles injustifiés ou disproportionnés à l'accès aux services réglementés et professionnels et à la libre circulation de ceux-ci. L'exploitation du potentiel de secteurs clés pour la croissance, tels que ceux de l'économie verte, des TIC, des soins de santé et des services sociaux, devrait être érigée au rang de priorité. Enfin, bien que les réformes budgétaires et économiques commencent à donner des résultats positifs, l'exclusion sociale et les inégalités demeurent un défi important. L'exploitation maximale du potentiel des Fonds structurels et d'investissement européens contribuera également de manière décisive à la relance. En outre, les moteurs de la promotion de l'enseignement, de la formation, des compétences, de l'emploi et de la cohésion sociale gagneront en efficacité grâce à la mise en œuvre de programmes à l'échelon de l'UE, tels qu'Erasmus+, le programme pour l'emploi et l'innovation sociale, le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation et le Fonds européen d'aide aux plus démunis.

Pour rester compétitive dans le monde, l'UE doit soutenir les investissements dans l'innovation et la recherche, en mettant pleinement en œuvre le programme Horizon 2020, en créant les conditions de marché et les conditions économiques adéquates et en améliorant l'alignement des efforts nationaux. Il sera procédé à une analyse approfondie des goulets d'étranglement et des opportunités afin d'orienter les priorités futures. Une politique industrielle moderne à même de soutenir efficacement les entreprises s'impose. La Commission réfléchira aux priorités stratégiques pour relever les défis auxquels est actuellement confrontée l'industrie, en particulier dans le domaine de la normalisation. L'accès à une main-d'œuvre qualifiée, un marché de l'énergie entièrement intégré et une stratégie commerciale active sont autant de domaines où la Commission s'efforce de soutenir la croissance et de garantir des conditions de concurrence équitables sur les marchés mondiaux.

Tout ceci doit s'accompagner d'un marché unique qui fonctionne et d'une concurrence loyale, d'une administration publique efficace, ainsi que d'une réglementation prévisible et moderne. Il s'agit là d'une tâche essentielle pour la Commission. Assurer la pleine mise en œuvre des règles du marché intérieur dans des secteurs clés tels que les services et l'énergie, et achever la modernisation des règles relatives aux aides d'État constitueront un cap important en vue de l'achèvement du marché unique. L'adoption de mesures clés dans le cadre de l'acte pour le marché unique II stimulera également des secteurs stratégiques pour l'économie de l'UE et supprimera des obstacles dans des domaines tels que les investissements transfrontières. La

Commission poursuivra ses travaux sur le statut de la mutualité européenne dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour permettre à toutes les entreprises de jouer à armes égales.

Dans le cadre des travaux de la Commission visant à renforcer la compétitivité dans tous les secteurs importants, et en particulier pour aider les PME, le programme REFIT revêt une importance majeure. La Commission a procédé à un examen minutieux de la législation de l'Union européenne et a proposé une liste d'activités spécifiques, de réexamens, d'abrogations et de retraits d'actes législatifs ainsi que des évaluations pour assurer que la législation de l'UE est «adaptée à l'usage prévu». Il s'agira d'une contribution importante à la promotion d'un environnement favorable aux entreprises, et ce grâce à la simplification et à la rationalisation de la législation.

Un marché unique pleinement intégré et interconnecté couvrant les télécommunications, l'énergie et les transports nécessite des infrastructures de réseau abordables, accessibles, efficaces et sécurisées, ce qui exige à son tour la mobilisation d'investissements privés et publics, un cadre réglementaire clair, le développement des compétences, et des investissements dans l'innovation, la recherche et le développement. La mise en œuvre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe permettra de mobiliser le budget de l'UE pour catalyser les investissements du secteur privé dans l'infrastructure de réseau stratégique. La Commission poursuivra ses travaux en vue de promouvoir et de développer le potentiel touristique de l'UE.

Par ailleurs, la modernisation et la transformation des administrations publiques seront stimulées par les efforts visant à promouvoir le déploiement rapide des services numériques et des solutions interopérables transfrontières, tout bénéfique pour l'ouverture et l'efficacité des services publics destinés aux entreprises comme aux citoyens. Un secteur public moderne est l'une des pièces maîtresses de la réponse européenne aux défis du 21^e siècle.

Tous les consommateurs d'énergie devraient avoir accès à un marché de l'énergie entièrement intégré d'ici à 2014 et bénéficier d'une garantie supplémentaire sous la forme de relations énergétiques avec d'autres États membres. Il convient de mettre tout particulièrement l'accent sur le marché de détail de l'énergie pour veiller à ce que les consommateurs puissent tirer pleinement parti des avantages du marché intérieur de l'énergie. L'efficacité énergétique sera aussi au premier rang des priorités en 2014 en vue de l'amélioration de la compétitivité et de la durabilité.

Dans les transports, les citoyens devraient bénéficier de réseaux plus efficaces et être en mesure de passer facilement d'un mode de transport à l'autre. L'adoption de propositions dans des domaines tels que les chemins de fer, les aéroports, la gestion du trafic aérien et les ports permettra à la fois d'ouvrir de nouvelles perspectives et de renforcer la compétitivité des infrastructures.

En septembre, la Commission a présenté une proposition ouvrant la voie à un marché unique dans le secteur des télécommunications. L'adoption de cette proposition par les législateurs permettrait de franchir un cap important sur la voie d'un marché unique des télécommunications dynamique d'ici à 2015, en soutien d'un marché unique numérique digne de ce nom, stimulant la productivité et donnant aux Européens l'accès à une riche réserve de contenu en ligne quel que soit le lieu, le moment et l'appareil de connexion. En outre, l'adoption rapide de propositions législatives sur la sécurité des réseaux et de l'information, la protection des données et la poursuite des travaux sur la modernisation de la propriété intellectuelle sont des éléments essentiels de la stratégie numérique.

D'un point de vue structurel, il subsiste un fort potentiel inexploité qui, s'il l'est, améliorera la productivité de l'économie de l'UE avec moins de ressources. La réduction des incidences néfastes sur l'environnement sera cruciale pour un avenir durable. Une utilisation plus rationnelle des ressources devrait contribuer à la croissance, à l'emploi et à une compétitivité accrue, notamment en réduisant les coûts pour les entreprises, ainsi qu'en apportant des effets bénéfiques notables sur la santé et l'environnement, en limitant les factures énergétiques et en ouvrant de nouvelles possibilités d'innovation et d'investissement. C'est ce qui sera l'épine dorsale de notre stratégie pour relever le défi des déchets dans la société d'aujourd'hui et tirer au mieux parti des possibilités de recyclage. En plus d'être au cœur de la politique agricole réformée, la gestion durable de nos ressources naturelles est cruciale pour la réforme de la politique commune de la pêche, portant en elle un potentiel de croissance économique, en particulier dans les régions côtières et du début à la fin de la chaîne économique de la pêche.

Les propositions en vue d'un cadre pour les politiques en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030 établiront le cadre permettant la prise des mesures concrètes qui sont devenues indispensables pour obtenir, sans plus tarder, des réductions ambitieuses des émissions de gaz à effet de serre tout en garantissant un approvisionnement énergétique à la fois sûr et abordable. Ce cadre devrait aussi apporter une plus grande sécurité en matière d'investissements et ouvrir de nouvelles possibilités d'emploi. L'année 2014 devra être mise à profit pour approfondir ce cadre et mettre en exergue comment l'UE montre la voie à la veille de négociations en vue d'un accord international sur le climat en 2015.

Justice et sécurité

L'UE doit protéger les citoyens et préserver leurs droits. À cette fin, l'application effective des règles de l'UE et le renforcement de la coopération entre les autorités nationales dans les domaines de la sécurité et de la justice sont essentiels.

Il en découle notamment la nécessité de lutter contre la criminalité et la corruption, ainsi que contre la menace terroriste, et de veiller au respect des droits fondamentaux. Les récentes tragédies en Méditerranée, dont la dernière en date à Lampedusa, rendent plus criant le besoin d'une action européenne, y compris des mesures plus radicales pour prévenir la perte de vies en mer, pour aider les demandeurs de protection internationale, pour assurer la protection aux frontières de l'UE et cibler les trafiquants d'êtres humains, de même que renforcer la coopération avec les pays tiers.

L'UE a pour objectif de veiller à la santé et à la sécurité des aliments et des produits. La mise en œuvre de règles améliorées en matière de sécurité des produits de consommation et de santé humaine, animale et végétale est indispensable pour garantir la compétitivité, la croissance et l'emploi. L'accent sera également mis sur la protection des infrastructures critiques et la promotion de la prévention des catastrophes et de la préparation à celles-ci, ainsi que sur la capacité d'y apporter une réponse efficace. Il lui incombe également de faire en sorte que l'énergie nucléaire soit exploitée conformément aux normes les plus strictes de sécurité et de sûreté.

Des systèmes judiciaires efficaces, un environnement sûr et une action claire contre la fraude sont autant de facteurs qui soutiennent l'économie, sans oublier les politiques éprouvées pour améliorer la confiance des consommateurs et la santé. Pour pouvoir profiter pleinement de leurs droits, il faut que les particuliers et les entreprises puissent accéder facilement à la justice, sur un pied d'égalité dans n'importe quel pays, notamment en cas de litige transfrontière. Le Parquet européen, dans la forme proposée par la Commission, permettra aussi de poursuivre plus efficacement les infractions commises contre les intérêts financiers de l'UE. La Commission prévoira également d'autres améliorations systémiques au règlement

relatif à OLAF, inspirées des garanties procédurales contenues dans la proposition de la Commission sur le Parquet européen qui peuvent être transposées aux enquêtes administratives d'OLAF et promulguées dès avant l'établissement dudit Parquet.

La période de transition prévue dans le traité de Lisbonne arrivant à échéance en 2014, la coopération policière et judiciaire en matière pénale sera pleinement intégrée dans le régime juridique de l'UE. La Commission exposera ses idées quant à l'évolution et à l'approfondissement souhaités des politiques en matière de justice et d'affaires intérieures à mesure que le programme de Stockholm prend fin.

L'Union européenne s'appuie sur un certain nombre de valeurs fondamentales. Elle se fonde sur l'État de droit, et la Commission a été invitée à intervenir lorsque l'État de droit a semblé bousculé dans les États membres. La Commission présentera un cadre permettant d'apporter une réponse cohérente à ces situations, sur la base des principes d'objectivité et d'égalité de traitement entre les États membres. Il n'y serait fait appel que dans les situations posant un risque systémique grave d'atteinte à l'État de droit, des critères prédéfinis devant être remplis avant de pouvoir l'activer.

Action extérieure

Une UE unie est aussi plus efficace sur la scène internationale. Le programme d'élargissement de l'Union européenne contribue à consolider la paix et la stabilité à nos frontières et défend nos valeurs fondamentales et la démocratie. La Croatie ayant rejoint l'UE, la Commission maintient son engagement auprès des pays des Balkans occidentaux et de la Turquie. En sa double qualité, la haute représentante/vice-présidente s'efforce d'obtenir une percée dans les relations entre la Serbie et le Kosovo. Notre politique de voisinage poursuit les mêmes objectifs au-delà de nos frontières dans notre voisinage immédiat, à l'est et au sud. Revêtent une importance particulière dans ce contexte la signature d'accords avec l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie à l'est, et le soutien au processus de transition démocratique au sud.

La crise actuelle en Syrie a, une fois encore, souligné la contribution cruciale de l'UE à la résolution des crises et réclame encore une action de l'Union. La promotion de la paix et de la sécurité est un pilier central de l'action extérieure de l'UE, et nos efforts ne peuvent se cantonner aux frontières de l'Europe. L'UE n'aura de cesse de promouvoir les actions en faveur de la paix et de la sécurité dans le cadre d'une approche globale, tout en se concentrant sur des initiatives stratégiques telles que la sécurité maritime et en améliorant la stabilité en d'autres endroits du globe. Le recours aux task forces pour soutenir les transitions démocratiques sera étendu au-delà du voisinage méridional, pour inclure des pays tels que le Myanmar.

Les défis mondiaux, dont la promotion de la stabilité, le développement durable et les réformes politiques, exigent de faire front ensemble pour protéger et promouvoir nos intérêts et nos valeurs. Dans ce contexte, nos relations économiques extérieures constituent un instrument clé pour renforcer notre position sur l'échiquier international. L'UE est un acteur de premier plan dans le commerce mondial, a noué des relations solides avec un certain nombre de partenaires stratégiques clés et poursuit un programme de négociations commerciales ambitieux, tout en s'efforçant de mettre en œuvre des nouveaux accords et de veiller au respect de la réglementation commerciale. La Commission maintiendra le rythme des négociations avec ses partenaires clés, et continuera également d'œuvrer à l'obtention d'un accord lors de la 9^e conférence ministérielle de l'OMC axée sur la facilitation des échanges, prévue en décembre, et d'insuffler une énergie nouvelle aux négociations multilatérales. Elle a soumis une proposition relative à la protection consulaire, qui améliorerait l'aide aux citoyens de l'Union se trouvant dans ses situations de crise. L'UE joue un rôle essentiel dans la

gouvernance économique et financière mondiale, et a pris la direction des opérations pour ce qui est de promouvoir le développement durable et la lutte contre le changement climatique. La lutte globale contre l'évasion fiscale et le secret bancaire s'inscrit désormais en bonne place dans l'ordre du jour du G20.

Collectivement, l'UE demeure le plus grand pourvoyeur d'aide au développement et d'aide humanitaire au monde. La Commission se prépare au sommet de l'OMD/ODD, à un nouvel accord international sur le climat et au cadre de l'après-Hyogo pour la gestion des risques de catastrophe – autant de négociations clés à préparer en 2014. Il sera également important de lancer une réflexion sur l'avenir de la relation ACP-UE au-delà de 2020.

Lorsqu'elle parle d'une seule voix, l'UE gagne en influence. À cet égard, il est essentiel d'assurer la cohérence entre la dimension interne et la dimension externe des politiques de l'Union européenne. Œuvrer en faveur d'un marché unique de la défense dans le but de développer une base industrielle de défense européenne jouera un rôle central, tout en contribuant à la croissance et à l'emploi.